

L'Education n'est pas une marchandise !

[En encart :]

10 *Le congrès de l'UNEF pour le rassemblement, auquel nous avons décidé de participer, entame la conclusion d'un processus engagé depuis maintenant deux ans : étudiants issus des trois syndicats et de nombreuses associations, nous allons réfléchir dans le cadre de ce congrès aux bases à poser pour une organisation en devenir, la nouvelle grande UNEF. Ce congrès ouvre une phase transitoire que devra clore une assemblée générale fondatrice, dans laquelle tous les acteurs de la refondation se retrouveront. Cette AG constitutive, qui donnera naissance à un syndicat refondé, se tiendra dans la foulée de notre congrès, peut-être même à l'issue du week-end de congrès national. Nous le souhaitons de tout cœur et ferons de notre mieux pour qu'il en soit ainsi.*

20 Les signataires de ce texte sont en effet des militants issus de différentes organisations syndicales (UNEF-ID, UNEF, Sud étudiant) qui se sont battus dans leur organisation respective pour unifier, refonder le syndicalisme étudiant. Bien entendu, nos expériences militantes sont différentes, c'est aussi ça la richesse de notre tendance. Cette unification, le syndicalisme étudiant en a besoin pour se remettre de la « désaffection » dont il est victime depuis une trentaine d'années...

« Nombreux sont ceux, aujourd'hui, qui pensent que le temps de l'éducation hors l'Ecole est venu et que la libération du processus éducatif rendue ainsi possible aboutira à un contrôle par des offreurs d'éducation plus innovants que les structures traditionnelles », voilà ce qu'écrit le Rapport du Groupe de réflexion sur l'éducation et la formation, rattaché à la Commission Européenne. Au bout de la dérégulation, c'est bien la marchandisation de l'éducation qui nous attend.

30 Dans le même temps, l'OMC négocie à Genève la mise en place de l'Accord Général sur le Commerce des Services, accord cadre prévoyant le démantèlement des services publics. Le négociateur européen pour les services, Michel Servoz, juge l'éducation, comme la santé, « mûrs pour la libéralisation » (*in* « AGCS 2000 : De nouvelles directions pour la libéralisation des services »).

L'éducation dans le monde constitue un marché de près de 12 000 milliards de francs, très prometteur pour les firmes multinationales. La mondialisation libérale contre laquelle nous avons maintes fois manifesté (à Millau, Nice...) a des conséquences directes sur l'Université. Privatisation de la recherche, professionnalisation à outrance, remise en cause des diplômes dits « non rentables », désengagement financier de l'Etat, ne sont pas des fantasmes mais une réalité bien concrète.

40 Ces dégradations ne se font pas sans réactions, **l'heure est à une remontée des luttes** au niveau universitaire (comme en ont témoigné les grèves à Metz, Montpellier...), contre la précarité (Mac Do, Pizza Hut), pour la défense des acquis des salariés (retraites par répartition, salaires). La jeunesse retrouve le chemin de l'action collective, elle est en attente de réponses. S'il est un défi à remporter pour la refondation syndicale, c'est bien de faire le lien avec tous ces jeunes qui se mobilisent, notamment derrière ATTAC, contre la marchandisation de nos vies, contre une logique dont on voit

les conséquences au quotidien dans la détérioration du service public d'éducation. Pour répondre à ces attentes, **construisons une nouvelle organisation démocratique, offensive, transparente, qui se place dans le camp de la transformation sociale, en solidarité avec les salariés et leurs organisations.** TOUS ENSEMBLE !

I) Pour une Université publique, ouverte à toutes et tous.

50 **Quelle situation de l'enseignement supérieur ?**

Alors que le nombre d'étudiants a explosé depuis 60 ans (100 000 en 1940, 500 000 en 1967, 1,2 million en 1980 et 2 millions en 1994), ce qu'on appelle la « massification », on assiste depuis le milieu des années 90 à une stabilisation des effectifs (2,13 millions d'étudiants en 2000-2001). Pourtant, encore moins d'1 jeune sur 2 fait des études supérieures (40 %), et à l'heure où le collège unique est remis en cause, force est de constater que la démocratisation de l'enseignement est encore virtuelle : les enfants d'ouvriers ont toujours 7 fois moins de chances que les cadres d'accéder à l'université ! S'ajoute une inégalité homme-femme criante : il y a par exemple moins d'un quart de filles dans les écoles d'ingénieurs ; elles sont majoritaires en 1^{er} cycle mais supplantées par les garçons en 3^{ème} cycle. Ces phénomènes de reproduction sociale sont encouragés par le morcellement croissant de l'enseignement supérieur (inégalités entre régions, entre les filières générales et les voies sélectives et professionnalisées, entre Université et grandes écoles...). A ce constat, il faut ajouter des difficultés matérielles de plus en plus flagrantes dans un milieu étudiant socialement hétérogène. 800 000 étudiants travaillent pour payer leurs études.

60 **Cette situation pèse sur les conditions de la réussite.** La question de la pédagogie universitaire est d'ailleurs au cœur des débats. La réforme pédagogique de 97, avec ses avancées et les problèmes qu'elle pose (remise en cause de la session de septembre, division artificielle des enseignements, risques de bachotage...) aura surtout été la béquille d'un ministre secoué par le mouvement étudiant de 1995, décidée sans réflexion globale. Quand dans les jurys le correcteur estime normal de mettre en échec plus de la moitié des étudiants, le droit au passage conditionnel est de peu de poids... Surtout, 70 d'un point de vue général, on constate que le taux d'échec en DEUG est toujours dramatiquement élevé (40 %) : or, pour un syndicat, toutes les réformes de l'Université doivent être jugées selon leur contribution à la démocratisation du système d'Education.

1. La politique éducative actuelle : marchandisation à tous les étages.

a. une politique globale, entreprise de démolition.

Les rapports sur l'enseignement supérieur qui se sont succédés depuis quatre ans (rapports Attali, Claves...) ont progressivement dessiné un projet de système éducatif, une philosophie globale que le récent rapport du Commissariat Général du Plan vient parachever : un système à minima où les cadres

collectifs seraient gravement amoindris, où chaque jeune ne devrait compter que sur soi-même pour faire et réussir ses études dans un contexte de concurrence exacerbée. Malgré le départ d'Allègre, ces rapports continuent d'inspirer la politique du ministère. Si la méthode a évolué, les objectifs demeurent. Les nombreux mouvements sur les universités montrent d'ailleurs que la communauté universitaire n'est pas dupe.

b. Contractualisation et financement des Universités : le ver dans le fruit.

90 L'autonomie des Universités est aujourd'hui un vecteur essentiel de la déstructuration libérale de l'Éducation. Sous prétexte d'enracinement local, les Universités sont de plus en plus laissées à elles-mêmes en terme de moyens et mises en concurrence. Les collectivités territoriales sont mises à contribution de même que les entreprises et les étudiants (frais illégaux), pour permettre aux établissements de boucler leur budget. En contrepartie ces « partenaires » (sauf les étudiants) sont en position de dicter aux Universités les orientations à suivre. Cette logique régionale imposée par le mode de financement est encouragée par la politique de contractualisation : Plan U3M, contrats de plan Etat-région, contrat quadriennal de développement. Comment s'étonner ensuite du péril qui pèse sur les diplômes nationaux ?

c. Entreprises et Universités, quelle frontière ?

100 Les entreprises et les références au « monde économique » sont omniprésentes dans les Universités. Dans une situation de sous-dotations budgétaires, la solution présentée comme un remède miracle est la gestion entrepreneuriale : rentabilité, fermeture de filières, modification des maquettes... Au grand plaisir du patronat fleurissent les formations professionnelles, avec leurs lots de stagiaires corvéables à merci. Les campus deviennent des zones d'activité économique, ou fusionnent avec elles (prestataires de services privés, incubateurs d'entreprises et autres start-up). La loi sur l'innovation incite ainsi les enseignants chercheurs à créer leurs propres entreprises de valorisation de la recherche, à grand renfort d'argent public. Au total, on assiste à une privatisation à petit feu des Universités et à une marchandisation de la Recherche, avec toutes les dérives qu'elle entraîne (menaces sur la recherche fondamentale, jugée non rentable surtout en sciences humaines, financement par le secteur public des futurs profits des entreprises privées, brevets sur le vivant, remise en cause des universités pluridisciplinaires par la spécialisation des établissements ...).

110

[+ Encart :]

La licence pro, c'est non !

Créée en 99, la licence professionnelle est considérée par les autres tendances comme un acquis, même s'il y a « des choses à améliorer ». Nous ne sommes pas d'accord. Il faut supprimer les licences pro car :

- c'est un faux diplôme national (pas de cadrage horaire, le contenu est défini selon les besoins du « bassin d'emploi local » : télémarketing à Amiens, produits laitiers en Savoie...),
 - la poursuite d'études est illusoire (stage trop long et cours trop réduits pour suivre une maîtrise, inscription par validation d'acquis et non de plein droit),
- 120

- ce sont les entreprises qui dictent leurs conditions et leur « philosophie » (présence des professionnels comme profs, dans le jury de diplôme, cours de « connaissance de l'entreprise »...),
- c'est un diplôme sélectif de plus (l'accès de plein droit, qui reste à définir, est contourné par la contrainte des « capacités d'accueil »),
- c'est une main-d'œuvre gratuite pour les entreprises (stage + projet tutoré)...

On le voit, ce diplôme répond aux intérêts des entreprises avant ceux des étudiants !

d. Etudiants étrangers : une double discrimination.

130 La logique de rentabilité économique guide aussi la politique d'accueil des étudiants étrangers. Les ressortissants des pays du sud, et notamment d'Afrique sont toujours honteusement considérés comme des envahisseurs indésirables. Ils sont plus que jamais victimes des lois racistes qui s'accumulent, d'une discrimination au faciès, d'une administration xénophobe (dans les préfectures comme dans les scolarités de bien des Universités). A l'inverse, devant le creux démographique qui tend à réduire les effectifs, et à l'heure de la mondialisation libérale, l'ouverture sur l'international est affichée comme priorité ; il s'agit en fait d'accueillir des étudiants solvables, auxquels on est prêt à offrir des formations sur mesure, en déboursant des fortunes, notamment par le biais de l'Agence Edufrance.

e. L'anti-pédagogie libérale.

140 Quand les économies d'échelle et la logique de profit commandent les politiques universitaires, la pédagogie devient vite la cinquième roue du carrosse. C'est alors qu'augmentent les seuils de dédoublement des TD et TP, ou que sous couvert de modernité et d'innovation on troque les profs pour des écrans avec les cours en visioconférence ou en ligne sur Internet (auquel tout le monde n'a pas accès). Le marché mondial de l'éducation (consacré aux nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation), réuni dernièrement à Vancouver, traduit bien ce qu'est la pédagogie dans cette optique : un prétexte pour dégager de nouvelles sources de profit.

f. Quelle harmonisation européenne ?

150 Sous couvert de bonnes intentions (reconnaissance européenne des formations, mobilité des étudiants), les projets mis en place menacent les acquis étudiants. Réintroduction massive de la sélection, formations scandaleuses (licences pro) dans le cadre du 3/5/8, destruction des diplômes remplacés par des formations « modules à la carte » dans le cadre de la mise en place des ECTS, les réalités de l'harmonisation sont plus à la hauteur des espoirs du mandarinat et du patronat qu'à ceux des étudiants européens. La destruction des services publics (Education, Poste, SNCF) est à craindre du fait même des orientations inscrites dans les traités fondateurs des institutions européennes : traité de Rome (célébrant le libre-échange, il est invoqué pour la mise en concurrence des services publics avec les entreprises privées), traités de Maastricht et d'Amsterdam (condamnant les services publics à l'asphyxie due à la limitation du déficit public), dont la commission européenne tire des directives qui s'imposent ensuite aux Etats.

160

2. Défendre et transformer le service public d'éducation :

Face à la cohérence du programme libéral appliqué à l'éducation, notre responsabilité est double : défendre pied à pied les droits acquis dans le cadre du service public ; porter un projet ambitieux de transformation de l'Université pour donner un contenu concret au droit aux études pour toutes et tous et permettre à chacun-e de réussir.

a. Défendre le service public.

170 L'enjeu dans la confrontation engagée contre les politiques libérales, c'est bien la défense d'un principe fondamental du service public sérieusement mis à mal : l'égalité des droits entre étudiants, reléguée au bénéfice de la notion d'équité, notion libérale par excellence.

Les inégalités existent. Plutôt que de tenter d'y remédier, la perspective libérale est de les assumer sans s'y attaquer. En témoigne le rapport du Commissariat Général du Plan : 20 ans de capital formation, c'est investir le même montant dans chaque individu sans se soucier des inégalités sociales de départ. C'est assumer le phénomène de reproduction sociale sous couvert de laisser sa chance à chacun. L'Etat assure alors le service minimum pour une formation minimale, les autres missions pouvant être déléguées au secteur privé.

180 Au contraire, c'est dans une dynamique de hausse du niveau de formation global des jeunes que nous devons nous placer. Le principe à défendre est celui de l'égalité des droits, seule ambition sérieuse. Tout le problème est de maintenir, renforcer ou créer les garanties de cette égalité. Le cadre national de la politique éducative est pour cela essentiel tant dans la délivrance et le contenu des diplômes que pour le financement ou la gestion de l'aide sociale. Mais ces éléments, régulièrement remis en cause, ne sont pas suffisants ; le curseur doit être placé plus haut. L'égalité des droits implique un réengagement budgétaire significatif en rupture avec les politiques menées, par la gratuité effective des études. C'est un choix que la société doit faire. A nous de le lui imposer !

[+Encart :]

Défense de la laïcité !

190 Notre système éducatif est le seul laïc en Europe. Cette particularité doit être défendue, surtout à l'heure de l'harmonisation des enseignements. Un prof membre du clergé venant enseigner en France ne fera en effet que profiter des nouvelles dispositions européennes.

La laïcité est battue en brèche. Dans certaines régions, les collectivités territoriales donnent déjà proportionnellement 4 fois plus d'argent à un étudiant du privé confessionnel qu'à un du public. Le gouvernement n'applique même plus les lois de 1905 relatives à la séparation de l'église et de l'Etat. Interrogé sur 90 millions d'argent public donnés à la faculté catholique de Lyon, celui-ci soutient « un projet d'intérêt général ». Comment la fac catho (6000 étudiants) peut-elle prétendre représenter l'intérêt général face aux 120 000 étudiants du public à Lyon ?

L'éducation nationale est publique et laïque et ne doit pas avantager de quelque manière que ce soit une quelconque communauté quelle qu'elle soit.

200

b. Pour une pédagogie participative dans une université autogérée.

Comment réduire l'échec à l'Université ? La clé de la réussite du plus grand nombre de jeunes est dans leur capacité à avoir prise sur leurs études. Le lien enseignant-enseigné est vécu par la grande majorité des étudiants comme un lien du dominant (celui qui possède le savoir) au dominé (celui qui reçoit ce

savoir, sans avoir des années de pratique, de réflexion). Ce qui explique la démarche de « consommateur » dans laquelle beaucoup d'étudiants se placent. Il est donc indispensable, pour réussir une « révolution pédagogique », de relier la question des méthodes d'enseignement à celle de la participation des étudiants à la vie démocratique des Universités. Il faut dégager des moments d'échange où les étudiants peuvent revenir sur le cours magistral. Des équipes pédagogiques doivent se créer et associer les étudiants afin que ceux-ci se sentent propriétaires du savoir, interlocuteurs à part entière. Les étudiants doivent pouvoir décider du contenu et de l'organisation de leurs études en lien avec les enseignants et les personnels. La révolution pédagogique implique une université autogérée, au sein de laquelle les étudiants retrouvent toute leur place.

210

Il faut développer l'interdisciplinarité. La spécialisation dans une discipline ne peut se faire qu'en connaissance des disciplines voisines. Une discipline est une approche particulière de la réalité selon une méthode qui lui est propre. La pluridisciplinarité ne fait que mettre côte à côte des disciplines sans les connecter alors que l'interdisciplinarité permet d'appréhender un même objet selon des méthodes et des points de vue différents.

220 **c. Un chantage à la professionnalisation qui se fera sans nous !**

La professionnalisation n'est pas l'alpha et l'omega d'une politique éducative, a fortiori dans un contexte de décreue du chômage (où la pression idéologique sur « l'Université responsable du chômage » se relâche). Nous défendons pour notre part deux missions indissociables du service public d'éducation : former le jeune comme salarié et comme citoyen, c'est-à-dire donner à la fois une formation générale, développant l'esprit critique (ce qui est incompatible avec une formation clé en main pour telle ou telle entreprise) et donner à chaque jeune un diplôme reconnu nationalement, lui permettant de se défendre sur le marché du travail. Nous nous opposons à la tendance à la multiplication des formations professionnelles (création des licences pro, développement des IUP...), qui sont des voies de garage pour les étudiants (pas de garanties quant à la poursuite d'études). Nous sommes attachés à une formation générale, la spécialisation du cursus devant être progressive et maîtrisée par l'étudiant.

230

Il faut par contre permettre à chaque jeune de réussir son insertion professionnelle, ce qui implique :

- une formation suffisamment généraliste permettant d'évoluer sur le marché du travail, incluant dans tous les cursus enseignements de langues vivantes et d'informatique,
- la défense de qualifications et diplômes nationaux, garantissant de manière permanente un statut et un niveau de salaire reconnus dans les conventions collectives ; l'opposition aux compétences, porte ouverte aux diplômes d'entreprise et à la casse des droits collectifs des salariés.
- La conception d'une formation par paliers, assurant à chaque niveau de diplôme la sortie et la poursuite d'études (et pas un système d'aiguillage tel qu'il se développe aujourd'hui : un étudiant qui opte pour une licence pro est quasiment assuré de ne pouvoir poursuivre en maîtrise).
- La mise en place d'UE « d'insertion professionnelle » comprenant : des cours de droit du travail (dispensés par des spécialistes, juristes ou syndicalistes, ce qui n'a rien à voir avec la « découverte de l'entreprise » que dispensent certains professionnels), des ateliers de rédaction

240

de CV, d'expression de soi... donnant au futur salarié toutes les armes lui permettant d'aborder la relation patron-employé naturellement inégalitaire dans les meilleures conditions.

250 Nous voulons un vrai cadrage de stages et non une Charte, texte non contraignant. Nous refusons que les étudiants soient une main d'œuvre gratuite. Le rapport avec les études effectuées est souvent bien lointain voire inexistant. Le stage n'est pas un moyen pour s'insérer plus facilement dans le monde du travail. C'est un mythe qui a la vie dure... et qui profite au MEDEF ! Nous voulons la garantie d'un lien direct entre formation et stage, une rémunération qui corresponde au travail effectué, pas de stage avant le second cycle, une durée limitée à trois mois, des garanties de suivi et d'évaluation pédagogiques par un tuteur enseignant...

260 La bataille pour un service public de la formation continue est plus que jamais d'actualité après les propositions du commissariat du plan. Sans mise en place d'un droit collectif au retour en formation, donnant à chaque salarié un « crédit » d'années (qui pourrait être d'autant plus long que le salarié a suivi des études courtes), garanti par le caractère public et national des institutions de formation et des diplômes délivrés, la formation continue restera un moyen de creuser l'écart entre une frange de salariés qualifiés et les salariés les plus précaires.

[+ Encart :]

Pour une commission étudiants-salariés

Le temps des études et le temps du travail ne sont plus aussi distincts qu'auparavant. La libéralisation du système éducatif facilite celle du système productif, et vice-versa. Les grèves de jeunes salariés (MacDo, Pizza Hut) constituent ainsi une nouveauté. Dans la restauration rapide, le télé-marketing..., les étudiants peuvent représenter jusqu'à 80 % des salariés. En plus de démontrer la nécessité de l'allocation d'études, cette situation nous rappelle que les jeunes sont les premiers sur qui s'expérimentent des recettes qui sont ensuite appliquées à tous les salariés : flexibilité, précarité de l'emploi, bas salaires...

270 Nous proposons de créer une commission étudiants-salariés qui aurait pour rôle, en lien avec les syndicats ouvriers :

- d'organiser dans les AGE des permanences juridiques (droits des étudiants salariés, régime des stages, diplômes et conventions collectives...),
- de développer un travail de syndicalisation commun dans les secteurs à forte proportion d'étudiants (fast-food, instituts de sondages...),
- d'élaborer en commun des revendications face à la professionnalisation et à la situation des étudiants salariés (pour ne pas opposer l'allocation d'études à l'amélioration immédiate des conditions de travail des jeunes).

280 d. Unifier l'enseignement supérieur.

La division des études post-bac entre notamment les universités et les grandes écoles crée de profondes inégalités. Nous devons lutter contre la reproduction sociale qui en découle : les grandes écoles pour les couches les plus favorisées de la population et l'université pour la grande majorité, avec des conditions matérielles bien plus défavorables. Il faut supprimer les barrières sélectives (concours, frais d'inscription, dossiers, entretiens, arrangements et autres pistons) qui permettent cet état de fait.

Le choix entre les filières professionnalisées et les filières générales est souvent guidé par la pression sociale. Ce ne doit pas être une fatalité. Il faut multiplier les passerelles, reconnaître les niveaux d'études au niveau de diplômes : un DUT « carrières juridiques » devrait permettre de s'inscrire automatiquement en licence de droit.

Notre objectif à terme est d'unifier tout le secteur éducatif au sein de l'Université :

- pour supprimer tout le secteur sélectif, et en particulier le réseau des grandes écoles qui forment de soi-disant « élites » dominantes, dont l'existence comme établissements distincts aux rites d'intégration spécifiques est au fondement de cette domination.
- Pour intégrer les voies technologique et professionnelle en réunifiant la théorie et la pratique. La dissociation artificielle, ségrégative socialement, de l'enseignement entre « abstrait » et « concret » rompt le lien dialectique entre théorie et pratique, inculque une vision abstraite du savoir, tout en contribuant à la division sociale entre décideurs et exécutants d'une part, entre travail manuel et intellectuel d'autre part.

300

[+ Encart :]

Semi-étudiant-e-s cherchent statut.

Toute une frange d'étudiants représentée par les secteurs sociaux (Assistants sociaux, éducateurs spécialisés...) et paramédicaux (soins infirmiers, manipulateurs radio...) n'est pas rattachée à l'éducation nationale. En résultent des spécificités et des inégalités face au monde universitaire :

- A 3 ou 4 ans d'étude et 35 heures par semaine pendant 10 mois, la reconnaissance n'est qu'à BAC+2, avec une absence quasi totale d'équivalence vers les seconds cycles de l'enseignement supérieur ! Cette dévalorisation sert à tirer les futurs salaires vers le bas.
- Liberté d'expression bafouée, démocratie inexistante, droit de grève accordé sur décision du directeur de l'institut...
- L'accès à l'aide sociale est un parcours du combattant. Les bourses sont gérées par les DRASS en nombre et en plafonnement inférieurs à celles de l'éducation nationale et sont trimestrielles.
- Le désengagement financier de l'Etat dans ces filières est d'autant plus important que l'augmentation des quotas à l'entrée des instituts n'a pas été suivie par un déblocage de fonds.
- Les terrains de stage plus qu'ailleurs utilisent en toute liberté la main d'œuvre gratuite pour pallier au manque de personnel.

310

Depuis plusieurs mois, des mouvements ont émergé avec comme revendication la reconnaissance d'un véritable statut étudiant. Notre syndicat doit relayer ces revendications, aider à développer ces luttes :

320

- Des conditions d'études décentes avec un accès total à l'aide sociale
- Une reconnaissance du niveau d'études au nombre d'années de formation avec passerelles vers l'enseignement supérieur
- Une indemnisation des stages avec un encadrement pédagogique adapté.

e. Pour l'égalité entre Français et étrangers.

La situation des étudiants étrangers en France est plus que précaire, financièrement et socialement. Victimes des circulaires et lois racistes (Lang-Chevènement, Sauvé-Marchand, Pasqua, Debré,

Chevènement), il nous faut créer les conditions pour mettre en place une législation favorable à la venue et à l'accueil des étudiants étrangers, une carte d'étudiant doit donner droit sans condition à une
330 carte de séjour. Mais il est impossible de déconnecter la question des étudiants étrangers de la situation faite aux étrangers en général. Notre syndicat ne peut se limiter à des revendications universitaires, mais doit aussi s'impliquer : pour la régularisation de tous les sans-papiers, pour l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Chevènement...

f. Pour un service public européen d'éducation.

Aujourd'hui, l'Europe se construit avec des critères uniquement monétaires. Comme le défendent les syndicats de salariés pour les acquis sociaux, nous devons avancer des critères sociaux de convergence, porter un projet de service public européen d'éducation aligné sur les meilleures conditions d'études (ainsi au Danemark, les étudiants bénéficient d'une forme d'allocation d'études).
340 Pour l'égalité des droits entre étudiants des différents pays la question budgétaire est cruciale. Seul un budget européen de l'Education, alimenté par tous les Etats selon leur richesse, permettra de combler les écarts et d'assurer une harmonisation par le haut.

g. Instaurer un rapport de forces unitaire dans l'Education pour imposer une autre politique éducative.

Seule la construction de rapports de forces unitaires a permis d'obtenir des victoires. Le meilleur exemple reste la mobilisation du printemps 2000, quasi-grève générale dans l'éducation nationale, qui a notamment permis d'obtenir la démission d'Allègre. Les mobilisations récentes à Metz, Montpellier démontrent aussi que le front uni entre étudiants, enseignants et personnels peut le mieux faire avancer
350 les choses. Nous avons une responsabilité claire : pousser à l'unification des luttes éparses autour d'une problématique commune. L'avenir du service public d'éducation est en jeu. La multiplication et l'amplification des luttes à l'université, conjuguée avec la hausse de la combativité des salariés et des jeunes en général, rend de plus en plus crédible la construction d'une mobilisation unitaire associant étudiants, enseignants, personnels et leurs syndicats, coordinations d'usagers, pour une grève générale du secteur éducatif, pour une autre politique éducative. La construction d'un rapport de forces unitaire est aussi un enjeu du point de vue européen pour imposer une harmonisation par le haut des droits sociaux favorable au service public.

360 3. Un statut pour les étudiants pour donner un statut à toute la jeunesse :

Les étudiants sont la fraction la plus organisée de la jeunesse. Leur syndicat, numériquement la plus grande organisation de jeunesse, a donc une place incontournable dans la mise en place d'un statut pour la jeunesse. Notre tâche principale à l'égard de l'ensemble des jeunes est donc la construction d'un rapport de force étudiant, d'un statut pour les étudiants. Mais les acquis étudiants ne se transfèrent pas de manière mécanique aux autres couches de la jeunesse (jeunes travailleurs, jeunes précaires, jeunes chômeurs). Nous devons donc coordonner notre action avec les organisations qui

structurent ces fractions de la jeunesse : le séminaire « autonomie de la jeunesse » doit déboucher sur d'autres initiatives.

370

a. L'aide indirecte : des acquis à préserver.

L'attribution d'aides directes conséquentes aux étudiants ne rendrait pas tout à coup inutiles les aides indirectes que sont les logements, les restos-U, les services culturels... Ces services sont adaptés au public étudiant et subventionnés, ce qui permet de résister à la concurrence du privé. Cette vision des choses en contredit une autre, libérale. Au nom de la liberté de choix des individus, les étudiants devraient pouvoir « choisir » entre resto-U et cafétéria privée. Mais la liberté de choisir entre Quick ou Macdo n'est pas une liberté...

380 Gros chantier en matière de logement en ce moment : la rénovation des cités-U. Crédits insuffisants : la tendance des CROUS est d'agrandir les chambres, quitte à en diminuer le nombre et à augmenter les loyers, alors que les cités-U ont surtout des problèmes de vétusté. Assurons déjà le clos et le couvert, une literie décente, des sanitaires en bon état et en nombre suffisant. Une chambre à 700 francs est pour beaucoup la seule possibilité de faire des études.

b. Pour une allocation universelle et sociale.

Les étudiants sont aux termes de la Charte de Grenoble des jeunes travailleurs intellectuels. Or ces travailleurs ne sont pas payés. Nous voulons qu'ils le soient et qu'ils puissent assumer leur autonomie. L'allocation devra être :

- Universelle : si on peut individualiser à la marge le montant de l'allocation en fonction de critères propres à l'étudiant, l'allocation devra comprendre un montant incompressible le plus élevé possible (à terme, le seul montant minimum digne de ce nom, c'est le SMIC). Les étudiants étrangers, dont beaucoup resteront en France travailler, devront la toucher sans aucune discrimination.
- Sociale : même si l'Etat (au titre de l'intérêt général et comme futur employeur) doit assurer la plus grande partie de l'effort budgétaire (soit plus de 80 milliards), les salariés ayant une qualification supérieure et les entreprises qui les emploient doivent concourir au pot commun de l'allocation, comme pour les retraites.

390

Imposer l'allocation d'études, c'est aller vers un statut d'autonomie pour tous les jeunes : cette allocation doit être aussi accessible aux jeunes en formation professionnelle (dans le cadre du service public) ou à la recherche de leur premier emploi.

400

c. La mutuelle étudiante et l'accès à la santé.

La Mutuelle des Etudiants doit être une organisation du mouvement social, un outil de conquêtes sociales. Il faut pour cela que les adhérents se l'approprient, que de vraies campagnes de sensibilisation sanitaire et sociale soit menées : sur la contraception, le statut social étudiant, une réelle accessibilité à la Couverture Maladie Universelle, contre le tout-répressif et pour la légalisation du cannabis... Notre pratique dans la mutuelle doit s'articuler autour de deux principes : la transparence et la démocratie.

La concurrence entre mutuelles aboutit à une marchandisation de la santé. Nous devons réunifier le mutualisme étudiant, seul moyen de contrer l'offensive des assurances privées soutenues par les

410 autorités européennes. Le retour à la mutuelle unique permettrait de revenir à un principe de base : la cotisation unique. Le tarif unique n'est pas applicable du jour au lendemain mais doit être un objectif à atteindre notamment en réduisant le nombre de complémentaires.

II) Un syndicat pour tous les étudiants :

1. Une organisation démocratique :

Le droit de tendance est un fonctionnement qui permet d'exprimer, de mesurer et de représenter les différentes orientations proposées dans le syndicat. C'est un acquis. Mais nous ne devons pas en rester là. La représentation des orientations dans les directions doit correspondre aux votes réels des adhérents. Cela signifie que chaque adhérent doit compter pour un, avec une voix et un mandat. Les votants doivent déterminer l'orientation du syndicat, et non pas le vote potentiel de personnes qui ne se sont pas déplacées.

420 Il faut faire le bilan de l'exercice du droit de tendance dans les syndicats qui nous ont précédés. Le droit de tendance peut conduire à des débats sclérosés, à un sectarisme total entre militants, à des pratiques qui dégoûtent des étudiants de militer. Au niveau national, il faut donc un fonctionnement où un courant ne pourra pas imposer son orientation au mépris des autres, et servir ses intérêts propres et non ceux des étudiants, du syndicat. Il faut associer les différentes tendances à l'activité quotidienne du syndicat :

- 430
- en confiant des responsabilités et des secteurs de développement à des représentants des tendances minoritaires,
 - en ayant avant les CN et les congrès une discussion préparatoire du BN, autour de textes proposés par la majorité (et d'éventuelles contributions des minorités), sur le bilan et l'orientation du syndicat.

Au niveau local, les AGE et leurs directions doivent avoir une autonomie par rapport à la direction nationale.

440 Dans une organisation démocratique, les militants doivent pouvoir s'exprimer au quotidien, et pas seulement les jours de congrès. C'est la meilleure garantie pour que le syndicat soit capable de réagir à des situations comme des mobilisations. C'est la meilleure façon pour tous de convaincre dans le cas où il existe des divergences. Les collectifs d'AGE doivent se réunir toutes les semaines. Des AG doivent avoir lieu régulièrement, avec des courriers envoyés pour prévenir les adhérents, pour les décisions plus générales.

Afin d'assainir les relations entre tendances et leur rapport aux adhérents, les fichiers des AGE doivent être accessibles aux militants, leur possession ne plus être un enjeu de pouvoir.

Avoir une organisation démocratique est la seule manière d'organiser largement les étudiants et de les impliquer dans l'activité quotidienne.

2. Une organisation unitaire :

450 De nombreuses organisations ou associations défendent les conditions d'études des étudiants. Nous devons être capables de militer avec elles chaque fois que c'est possible, pour convaincre de la nécessité d'avoir une vision globale des problèmes des étudiants et de la société, de la nécessité de s'organiser tous ensemble. C'est notamment le cas pour les équipes syndicales qui n'ont pas rejoint la refondation par crainte de ne pouvoir trouver leur place pour militer dans la nouvelle organisation. L'unité est aussi bien souvent une nécessité pour s'adresser aux étudiants et les mobiliser : un cadre unitaire permet d'avoir plus de force, mais aussi de montrer un accord large, plus susceptible d'être reconnu par les étudiants. Il faut travailler avec les autres organisations syndicales, pour améliorer le rapport de forces en faveur des étudiants. Nous devons proposer des campagnes communes, un travail commun dans les conseils.

460

3. Une organisation indépendante.

Petit rappel historique : l'intense politisation de l'UNEF (fin des années 60 - début des années 70), due à la volonté de transformer l'UNEF en « mouvement politique de masse », va éloigner l'organisation de la majorité des étudiants, ce que ne fera que renforcer la scission de 1971. L'image du syndicalisme étudiant accaparé par les querelles de courants politiques est renforcée par l'existence de différentes organisations (ce qui explique en réaction le développement des associations corporatistes type FAGE ou PDE). Ce congrès est enfin l'occasion de dépasser cette situation.

470 **a. La démocratie par l'indépendance.**

La crise de l'UNEF a brouillé la différence entre action apolitique et action apolitique. En tant que syndicat, nous prenons des positions politiques : défense du service public, égalité hommes-femmes... Mais notre orientation ne se soumet pas à telle ou telle organisation politique. Le contrôle régulier des adhérents est une condition démocratique de notre indépendance syndicale. Quel que soit le gouvernement en place, notre organisation doit juger sans a priori toute proposition de réforme, mais tout en ayant conscience du cadre politique dans lequel elle s'inscrit.

b. Une commission de contrôle des statuts.

480 Le respect de chaque adhérent, chaque tendance, le fonctionnement sont définis par les statuts. Mais comme dans toute structure collective, des conflits peuvent avoir lieu. Cette commission est là pour régler les problèmes internes en se basant sur les statuts comme référent démocratique. Cette commission doit donc être paritaire sans majorité absolue pour une tendance.

Il nous semble important qu'elle puisse également proposer des modifications statutaires pour répondre aux évolutions de l'organisation. Les statuts ne sont pas des vérités absolues écrites dans le marbre.

c. Une commission de contrôle des comptes.

490 Notre organisation doit pouvoir justifier son indépendance financière. Une commission de contrôle des comptes doit régulièrement informer les instances nationales de la situation financière, organiser à chaque début d'année un week-end de formation pour l'ensemble des trésoriers d'AGE, de CAS, de

Maison de l'Etudiant/coopérative. Nous devons être irréprochables sur la transparence financière. La trésorerie doit pouvoir être gérée collectivement au quotidien.

4. Un syndicat proche des étudiants.

a. Les structures de proximité dans l'AGE.

500 La nouvelle organisation doit permettre à chaque adhérent de trouver sa place notamment par une réelle mise en place de structures intermédiaires (UFR, filière) qui permettent un engagement médian entre les militants de l'AGE dont l'activité est quotidienne et les adhérents qui ne participent pas à la vie de l'AGE.

Ces échelons offrent la possibilité de mettre en place un travail de proximité (comptes rendus de mandats réguliers). La proximité est un moyen d'agréger un maximum d'étudiants en contrant notamment les corpos pour qui ce terrain est habituel et bien souvent acquis.

Il faut ajouter toutes les commissions thématiques (droits des femmes, étudiants étrangers, international...). Tous ces organes, multipliant les centres de décision, permettent ainsi de relativiser la place du bureau dans la vie de l'AGE.

b. Les services.

510 La fonction première des structures de service est avant tout de faire vivre concrètement la solidarité à l'Université. La difficulté peut être de concilier activité syndicale propre et services. Si l'on peut considérer que les deux sont complémentaires, il ne faut pas que les services prennent le pas sur l'activité quotidienne. La coop/MDE doit aussi être un lieu de sensibilisation à l'activité syndicale. Un étudiant doit repartir avec au moins un tract de l'organisation, après avoir signé une pétition...

III) Pour un syndicalisme de transformation sociale.

1. Des luttes à la négociation : ou comment remettre le syndicalisme sur ses pieds.

520 a. Nos élus : un moyen pour l'action !

Les élections universitaires sont des moments importants pour les syndicalistes que nous sommes. Elles permettent d'informer les étudiants et d'acter le poids électoral des organisations présentes sur le campus. Mais la vie du syndicat ne peut être rythmée par ces seules échéances (pour ne pas être en élections de novembre à mai, on pourrait concentrer sur une période donnée les dates des élections dans les différentes universités). Personne ne peut nier la perception électoraliste des syndicats par une partie importante des étudiants. Leur faible participation à ce type de scrutins (en moyenne pas plus de 10 %) montre bien qu'ils n'en voient pas suffisamment l'utilité. Nous devons donc, une fois élus, faire vivre de façon dynamique cet ancrage dans les instances de l'université... Il serait utopique de croire que nos élus à eux seuls permettront de changer l'université. La composition même de ces instances

530 verrouille toute possibilité de peser dans les choix fondamentaux, même si nous pouvons bien sûr obtenir dans ces conseils des avancées concrètes (modalités d'examen... ou tout simplement faire appliquer la loi !) et qu'ils nous permettent d'être en contact direct avec nos interlocuteurs. C'est pourquoi nous devons défendre au minimum la parité dans les conseils des différentes composantes de l'Université, voire une représentation proportionnelle. Rendons aussi moins opaque la lisibilité de ces conseils, par la publication de compte-rendu, l'organisation de réunions de préparation et l'ouverture des conseils au public. En définitive, le fait d'être dans les conseils nous permet d'avoir une longueur d'avance sur l'application des mauvais coups (remise en cause de la session de septembre, changement des modalités d'examens...).

540 C'est donc en combinant notre participation dans ces instances et la constitution d'un véritable rapport de force, avec les étudiants, qu'au bout du compte nous obtenons de victoires.

b. Du syndicalisme délégataire faisons table rase !

Cette envie de démocratie participative de la part des étudiants doit être un souci constant pour les syndicalistes que nous sommes : que ce soit dans le syndicat ou dans les mouvements.

550 Les étudiants ne peuvent être réellement maîtres des décisions que si la structuration démocratique est réelle. Cela passe par des assemblées générales souveraines dans les universités, élisant des comités de mobilisation, qui eux-mêmes se coordonnent sous forme de coordination nationale, seule émanation légitime du mouvement qui soit en mesure de négocier avec le gouvernement. Tout élu doit être mandaté et révocable : ce n'est que de cette façon que l'ensemble des étudiants – soit 98 % de non-syndiqués – sont pleinement acteurs de la lutte. Cet apprentissage de la démocratie, ce souci constant d'associer toutes et tous est également la seule façon de garantir l'indépendance politique et syndicale des mouvements.

Dans ce cadre le syndicat a un rôle particulier à jouer. D'abord, il doit peser pour que le fonctionnement démocratique des mouvements soit pleinement assuré. Ensuite, il doit se mettre au service de la lutte, en apportant ses moyens humains mais également matériels (locaux, photocopies...). Enfin, il ne doit pas oublier ses propres mots d'ordres, ses propres revendications : en tant que syndicat, il doit savoir défendre ses positions, et il doit également nourrir les mobilisations de sa réflexion.

560 Même quand il n'y a pas de grand mouvement national, la démocratie participative doit être une boussole. Lors des luttes sur les problèmes d'inscriptions nous devons ainsi favoriser la participation des premiers concernés (les « sans-facs ») à tous les niveaux : que ce soit dans l'élaboration des moyens d'actions ou lors des négociations avec l'administration.

2. Un syndicat qui choisit son camp

Notre syndicalisme ne se veut pas un syndicalisme « corporatiste » dans le sens où il se cantonnerait au seul champ de l'Université. Au contraire, les valeurs que nous portons nous conduisent à ouvrir le champ de la lutte syndicale sur le terrain de la transformation de la société.

570 La « défense des intérêts matériels et moraux des étudiants » qui fonde notre engagement syndical, ne doit pas s'entendre de manière restrictive. L'Université n'est pas un monde clos, elle n'est qu'un des

maillons de la société. Les organisations étudiantes ont mis beaucoup de temps pour comprendre le rôle et la place de l'Université dans la société. Le corporatisme qui fut longtemps lié à l'histoire de la grande UNEF n'était que l'illustration de cette vision nombriliste du syndicalisme.

Les étudiants ne sont pas que de simples « usagers » d'un service public. Ils sont aussi des acteurs citoyens dans l'université et en dehors. Il ne s'agit pas de déconsidérer le travail quotidien, au contraire. Mais il s'agit de lier ce travail syndical d'aide et de défense à une activité ouverte sur l'extérieur en comprenant par exemple que les politiques sécuritaires ou racistes de certaines universités ne sont que le reflet d'une politique globale mise en œuvre par les gouvernements.

580 En février dernier, dans la manif pour défendre les retraites face au MEDEF (comme lors du mouvement de 95), nous avons défendu les mêmes mots d'ordre que les organisations syndicales de salariés. Quand ces dernières se battent pour que la durée de cotisation ne soit pas augmentée à 40 ans mais reste à 37,5 annuités pour tous (public comme privé), cela nous concerne directement en tant qu'étudiants et surtout futurs travailleurs. En effet, l'allongement de la durée des études, ajouté à l'obligation de cotiser 40 années pour percevoir sa retraite, fait que nous ne pourrions en bénéficier qu'à 70 ans. Il est nécessaire de sortir de notre champ de vision immédiat pour affirmer notre solidarité concrète avec les luttes des salariés.

590 Lorsque des sans-papiers sont expulsés, lorsque les 300 000 derniers sursitaires, les « sans-nous », sont envoyés de force à l'armée, lorsque la pilule contraceptive ou l'IVG sont remis en cause par des intégristes, lorsque le gouvernement matraque les chômeurs dans les ASSEDIC, lorsque les groupes d'extrême droite paradedent dans les rues ou dans les facs, à chaque fois, en tant qu'étudiants, en tant que citoyens nous sommes concernés.

C'est aussi dans ce sens que nous participons aux mobilisations contre la mondialisation, de Seattle à Davos, de Washington à Millau en passant par Nice et Montpellier afin de battre en brèche la volonté de rentabilité et de casse du service public d'éducation.

600 Un syndicalisme moderne ce n'est pas comme certains le proposent un syndicalisme de cogestion et d'accompagnement des politiques libérales. C'est au contraire un syndicalisme en prise avec la réalité sociale et la réalité des luttes. Un syndicalisme qui ôte ses oeillères et se dirige résolument vers l'action dans et en dehors de l'Université, avec l'ensemble des organisations qui luttent et se mobilisent au sein des mouvements sociaux.

610 A ce titre, notre syndicat se doit notamment de mener des campagnes offensives sur le terrain des droits des femmes, de regarder de près ses pratiques (présence de femmes dans les instances nationales faible, prises de parole en CN...). La question de l'autonomie des femmes doit apparaître dans chacun de nos matériels sur l'autonomie des jeunes. Nous devons mener une réflexion sur la question des filières : présence de femmes en écoles d'infirmières comparée au pourcentage de femmes en MIAS par exemple. Ce phénomène s'appelle la reproduction socio-sexuée des savoirs et se retrouve à toutes les étapes éducatives (collège, lycées généraux, lycées pro...). En tant qu'organisation de transformation sociale, notre syndicat est féministe !

3. Un syndicat internationaliste

Il faut renouer avec l'héritage internationaliste. Les plus grandes pages de son histoire, l'UNEF les a écrites au début des années 60, quand elle a su au moment de la guerre d'Algérie clairement s'engager pour la défense des peuples opprimés (manifestations pour l'autodétermination de l'Algérie, incitation à la désobéissance civile en direction des jeunes appelés français). Cette participation active a joué un rôle capital dans la prise de conscience des jeunes mais aussi dans la constitution d'un rapport de force face à l'Etat.

620 La solidarité internationale avec les peuples opprimés reste toujours d'actualité trente ans après la guerre d'Algérie. Nous devons donc défendre avec acharnement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le syndicat doit faire de la solidarité internationale une question essentielle en s'investissant pleinement dans ces luttes, d'autant plus que les étudiants sont souvent à la pointe des combats démocratiques (Serbie, Tunisie, Indonésie).

La liste des peuples opprimés est trop longue pour pouvoir la développer ici : Irakiens, Tibétains, Albanais, Kurdes... Cependant il nous semble que l'actualité récente exige un engagement clair du côté des Zapatistes et du peuple Palestinien.

a. La longue marche des zapatistes :

630 Voilà plusieurs années que les Indiens du Chiapas se sont soulevés autour du sous-commandant Marcos pour défendre leurs droits, et la vision d'une société où le profit ne serait pas au centre des rapports entre les hommes mais où la répartition, équitable, des richesses serait la règle. Les Zapatistes ont réussi à faire la jonction entre différents secteurs de la population mexicaine, notamment en soutenant, par le biais de leur organisation politique (FZLN), les mobilisations de l'Unam (université de Mexico). La future organisation se doit de tisser des liens de solidarité avec l'EZLN : en participant à leurs rencontres mais aussi en organisant en France la solidarité au quotidien.

b. Soutien au peuple Palestinien : assez tergiversé, un peuple se fait massacrer !

640 Voilà plusieurs décennies que le peuple Palestinien est victime de l'Etat d'Israël. Depuis le 28 septembre 2000, les territoires occupés par Israël sont à feu et à sang. Nous tenons à réaffirmer que la situation en Palestine ne doit en aucune manière aboutir à un conflit entre juifs et musulmans. En effet, il ne s'agit pas d'une quelconque « guerre sainte » entre communautés, mais d'un conflit entre l'Etat d'Israël et le peuple palestinien. Le rapport de force est inégal : d'un côté des balles réelles de l'autre des pierres. On voit donc bien que les menaces invoquées par Sharon sur Israël ne sont qu'un prétexte pour nier la création d'un Etat palestinien. Nous exigeons : l'arrêt des massacres, le retrait de l'Etat d'Israël des territoires occupés en 1967, que les Palestiniens puissent se doter d'un Etat indépendant et souverain, que leur revendication de Jérusalem-Est pour capitale soit satisfaite, l'application des résolutions de l'Onu pour le droit au retour des réfugiés, l'arrêt de la colonisation... L'existence d'un Etat palestinien coexistant avec Israël est la seule perspective pouvant rendre viable, à terme, la constitution pacifique d'une fédération israélo-palestinienne, vers un Etat unique, laïque et démocratique.

650

Conclusion

En votant pour notre texte, vous voterez :

- Contre les politiques libérales de rentabilisation du savoir. Vous dites clairement que l'Education ne doit pas être une marchandise.
- Pour la création d'une commission étudiants-salariés, qui travaille à développer les liens entre syndicats étudiants et salariés (permanences juridiques sur les stages, les petits boulots, lutte contre la précarité des emplois type McDo, réflexion commune sur la professionnalisation...).
- Pour un syndicat qui fonctionne de manière démocratique et transparente : seul le nombre de votants doit être pris en compte pour définir l'orientation et élire les instances du syndicat, gestion collective de la trésorerie et commission de contrôle des comptes, commission de contrôle statutaire paritaire entre les tendances.

Vous vous prononcerez pour des campagnes offensives :

- Sur l'autonomie des jeunes : création d'un collectif unitaire des organisations de jeunes pour mener des campagnes de sensibilisation, interpellier les politiques sur l'allocation d'autonomie/d'études/de formation. Pour que cette allocation soit partie prenante du salaire socialisé (c'est-à-dire financée par la taxation des entreprises comme pour le chômage, les retraites...).
- Pour une autre politique éducative : grève générale dans l'Education pour défendre le service public. Pour un syndicat présent dans les luttes, qui favorise l'autoorganisation démocratique des étudiants, qui participe activement à la coordination des mobilisations.
- Sur les étudiants étrangers : en reliant la situation des étudiants étrangers à la situation faite aux étrangers en général : égalité des droits, abrogation des lois Pasqua-Debré-Chevènement et des circulaires discriminatoires, régularisation de tous les sans-papiers...
- Pour un syndicat internationaliste, solidaire du peuple palestinien en lutte et engagé dans le combat contre la mondialisation libérale, qui manifesterà à Gênes le 21 juillet contre le « club des riches » du G8, pour un monde solidaire !

Enfin vous soutiendrez des militants qui, par leur présence dans les trois syndicats différents, peuvent avoir les moyens de convaincre l'ensemble des organisations de participer au plus vite à l'AG fondatrice de la nouvelle grande UNEF.

Premiers signataires

ALLICHE IdIr (Paris 6, UNEF-ID), AMADO-BORTHAYRE Lontzl (Bordeaux 2, UNEF-ID), BACHA Nejia (Montpellier 3, UNEF-ID, membre du comité de grève étu-diant), BAILLY Renaud (Dijon, UNEF-ID, président d'AGE), BARCELO Emmanuel (Reims, Sud étudiant, président), BESSONNET Romain (Nantes, UNEF, trésorier), BERNSTEIN Andres (INP Toulouse, UNEF-ID, président de CAS), BINET Sophie (Nantes, UNEF, présidente d'AGE), BLANCO-GOMEZ Angélique (IFS), Lyon, UNEF-ID, mouvement des étudiants en soins infirmiers), BOULAY Raynald (Chambéry, UNEF-ID, président AGE, VPE université), BOUR Frédérique (Paris 7, UNEF, présidente d'AGE), BOURABIA Malika (Toulouse 3, UNEF, présidente d'AGE), CABANIS Manon (Toulouse 3, association Vera Cruz), CANNEVET Manuel (Nantes, UNEF, VPE Université), CHARBONNIER Vincent (Nice, UNEF), CHAVIGNE Thomas (Amiens, UNEF-ID, CA), CHENU Renaud (Nancy 2, UNEF-ID), CHIARELLI Xavier

(Paris 10, UNEF, bureau d'AGE), CORBAZ Pierrick (Lyon, UNEF), DAMERON Cédric (Orléans, Regroupement Sud), DECHOT André (Ecole de sciences sociales de la CRAMIF, UNEF, coordir...3- tion étudiants travailleurs sociaux), DELAVENNE Damien (IUT Laon, UNEF-ID), DESOUTTER Alban (Montpellier 1, UNEF-ID, BN), DIAFERIA Gaël (Metz, UNEF-ID), DIAS Jean-François (Amiens, UNEF-ID, trésorier AGE), DJELLALI-NADAL Isabelle (Chambéry, UNEF-ID, secrétaire AGE), DROUOT François (Nancy 1, UNEF-ID, président de CAS), DUTRIPON Julien (Paris 10, UNEF, président AGE), FROMENTIN Thomas (Reims, Sud étudiant, trésorier, secrétaire fédéral), GAILLARD Aurélia (Le Mans, UNEF-ID, trésorière), GARCIA Guillaume (Toulouse 3, Regroupement Sud), GUINTRAND Thierry (Paris 10, UNEF-ID, Commission de contrôle), HOBEIKA Carla (Amiens, UNEF-ID, présidente d'AGE), IVOL Ambre (Paris 3 UNEF-ID), KETERS Marjorie (Dunkerque, UNEF-ID, présidente d'AGE), KRIVINE Jean (Paris 7, UNEF, secrétaire à l'orga), LAMBERT Aurélie (Reims, Sud étudiant, secrétaire), LECLERE Jérôme (Reims, UNEF-ID, délégué au BN, élu au CNOUS), LEIBRAND Gaëlle (Caen, UNEF-ID), MANSCOURT Jeanne (Le Mans, UNEF-ID, présidente d'AGE), MAINERAY Nicolas (Nancy 2, UNEF-ID, vice-président de l'ACE), MAMARBACHI Alexandre (Paris 1, UNEF-ID), MARX Raphaëlle (IEP Grenoble, Regroupement Sud), MILTEAU Nicolas (Montpellier 3, UNEF-ID, membre du comité de grève étu-diant), MOLLAZ Olivier (Clermont-Ferrand, UNEF), MOURAD Stéphane (Limoges, UNEF), NICOL Edith (Nantes, UNEF, secrétaire à l'orga), NOVOTNY Robert (IEP Paris, UNEF-ID), PIJOAN David (Toulouse 3, UNEF-ID, CA, VPE CROUS), PINEAU David (Tours, Regroupement Sud), POLLASTRI Juliana (Paris 7, UNEF, trésorière AGE), PORTE Emmanuel (Chambéry, UNEF-ID), PRZETAK Gilles (Toulouse 3, président de l'association Vera Cruz), QUIRANTE Gaël (Paris 10, UNEF), RIPOLL Sylvain (IUT Valence, UNEF-ID), ROCHEDY Julien (Aix-Marseille 1, Regroupement Sud), SALINGUE Julien (Paris 8, UNEF), SALMI Samia (Paris 5, UNEF), SANCHEZ Maximilien (Paris 10, UNEF), SMITH Anthony (Paris 2, Regroupement Sud), SPINDLER Valentine (Strasbourg, UNEF-ID, bureau d'AGE, CA), TOUBHANS Marie-Pierre (Paris 1, UNEF-ID, BN), VAULATO Guillem (Perpignan, UNEF-ID, président AGE), VERNERT Carole (Nancy 2, UNEF-ID, bureau d'AGE), VIAL Nicolas (Rouen, UNEF), VILLERD Jean (Montpellier 2-ISIM, UNEF-ID, président de CAS), YON Karel (Pans 1, UNEF-ID, BN).